

**Bonne pêche pour le Togo à Jeddah :
La BID octroie un montant de 194
millions de dollars à l'Etat togolais**



P.6 Poignée de mains après la signature

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°469 du 25 Janvier 2018
Nouvelle
OPINION
Prix : 250F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

**Nouvel outil de développement durable au Togo :
Le progiciel MCNP lancé par ESMC**



La table d'honneur lors du lancement

P.6

Election à la FTF

**Qui du Col. Akpovi, Olufadé, Wona
ou Dobou sera porté à la tête de la
FTF au soir du 13 février prochain?**

L'OPPOSITION TOGOLAISE À L'ÉPREUVE

DE L'ENDURANCE ET DE L'USURE :

**Après l'effondrement
de l'UFC, le CAR entre
dans la danse, l'ANC lutte
contre une mort lente**

P.3

TROISIÈME LETTRE

DE FABRE À FAURE :

**Inconstance de discours
d'un opposant en quête
de crédibilité**

P.3

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ

ET LA CRIMINALITÉ ROUTIÈRE :

**Les conducteurs de
taxi-moto appelés
à jouer leur partition**

P.4



Col. Kossi Akpovi, tête de liste 4



Olufadé Adékamni, tête de liste 3

P.4

Revendications, violences et affrontements à l'UL



Kondo Komlanvi, Pdt du MEET



Le ministre Octave N. Broohm

**Au-delà de tout,
privilégier la
voie du dialogue**

P.5

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

**N° VERT
8280**

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

**N° VERT
8201**

Renseignements



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

La territorialité de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente, dans tous les pays où elle est collectée, une part importante des recettes fiscales. C'est une taxe qualifiée de leader parce qu'elle s'applique dans un champ très large quant à la définition des opérations imposables mais limité dans l'espace. La maîtrise des règles de territorialité participe à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale et par conséquent à une optimisation des recettes de la TVA.

Il y a lieu de rappeler que sur le plan fiscal, les problèmes posés par la territorialité en matière de TVA sont dus particulièrement au fait que cet impôt appréhende surtout l'opération économique et non l'individu. Il est donc indispensable, en matière de TVA, de préciser pour chaque opération les critères de son rattachement au territoire national ou selon le cas, à l'espace communautaire dont ce dernier fait partie.

La territorialité se définit comme l'ensemble des territoires d'un

pays où s'applique la législation relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Cette définition, même si elle laisse présager une meilleure applicabilité en matière de collecte de la TVA, est sujette, dans son interprétation à des polémiques entre l'administration fiscale et ses partenaires.

En effet, l'application des règles de territorialité permet de préciser, à partir d'une opération normalement imposable à la TVA, l'Etat en définitive sera le bénéficiaire de la taxe. Il s'agit, en d'autres termes, de déterminer si une opération taxable à la TVA, doit, compte tenu de sa localisation, être soumise à la TVA dans tel ou tel pays ou au contraire y échapper.

Les critères à retenir à cet égard sont différents selon qu'il s'agit d'opération portant sur des biens (livraisons, acquisitions) ou des prestations de services. Il importe d'abord de définir la notion de territoires et ensuite de préciser les règles de localisation des opérations.

1. Définition des territoires

En vertu des dispositions de l'article 314 du Code Général des Impôts (CGI) du Togo, la législation relative à la TVA s'applique sur :

- le Togo continental
- les eaux territoriales
- le plateau continental
- la zone économique.

2. Localisation et qualification des opérations réalisées

En règle générale, la TVA, impôt sur la consommation, doit être perçue dans le pays où les biens et services sont consommés ou utilisés.

2.1 Livraison de biens meubles corporels

La situation se résume dans le tableau suivant :

| Opération | Nature | Référence | Taxée au Togo ? |
|---|-------------|---------------------|-----------------|
| Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré au Togo | Livraison | Art. 312-1 du CGI | Oui |
| Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré dans un pays tiers | Exportation | Art. 311 bis du CGI | Non |
| Bien livré au Togo en provenance d'un pays tiers | Importation | Art. 312-2 du CGI | Oui |

2.2 Prestations de services

Les prestations de services sont en principe imposables au Togo lorsque le prestataire de services a au Togo le siège de son activité ou un établissement stable à partir duquel le service est rendu ou à défaut son domicile ou sa résidence habituelle.



COMMISSARIAT GENERAL

Direction de la Communication
et des Services aux Usagers

N° 029 /2015/OTR/CG/DCSU

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif à l'entrée en vigueur de la quittance sécurisée

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), informe le public en général et les contribuables en particulier qu'une nouvelle quittance sécurisée, exclusivement destinée à la collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, entrera en vigueur à compter du **1er janvier 2016**.

Chaque quittance comporte quatre (4) feuillets autocopiants dont le premier qui est l'original est destiné au contribuable.

Tout paiement manuel de droits ou taxes fait obligation à l'agent de l'OTR de délivrer ladite quittance.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous pour la mise en application de cette mesure.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le numéro vert **8201**.

Fait à Lomé le 30 DEC 2015

Le Commissaire Général


Henry Kanyesiime GAPERI
COMMISSAIRE GENERAL

L'opposition togolaise à l'épreuve de l'endurance et de l'usure :

Après l'effondrement de l'UFC, le CAR entre dans la danse, l'ANC lutte contre une mort lente

Plus rien ne va dans les rangs de l'opposition togolaise dans son ensemble, peut-on dire en ces temps qui courent et suite à tout ce que traversent les principales formations politiques opposées au pouvoir en place.

Le tout dernier tourbillon politique qui alimente les débats et qui a poussé les analystes de la scène politique togolaise à se poser des questions, est justement la crise ouverte au sein du parti du "Bélier noir". Longtemps au Togo, le CAR et l'UFC ont été les deux grands partis politiques de l'opposition togolaise qui constituaient le contrepoids face au régime en place.

De l'effondrement de l'UFC à la tourmente au CAR

Au Togo, dans les années 90 jusqu'en mai 2010, on ne pouvait parler de l'opposition sans placer au centre des débats l'UFC et son leader Gilchrist Olympio. Le président de l'UFC, considéré comme le héros du combat démocratique était présenté comme le messie capable d'affronter le pouvoir de Lomé et rendre l'alternance possible aux Togolais. Il était pratiquement vénéré à l'image d'un dieu au sein de l'opposition. Tous les partis de l'opposition qui prenaient le risque de le critiquer étaient impitoyablement grillés par des lynchages médiatiques.

Mais ce grand parti politique va connaître par la suite une descente précipitée aux enfers pour avoir accepté de signer un accord politique avec le RPT le 10 mai 2010. Cet acte provoque une crise profonde au sein du parti des jaunes. Ceux qui ont assimilé cet accord historique à une trahison ont plié armes et bagages pour suivre le frondeur, Jean-Pierre Fabre. Gilchrist va payer lourdement pour avoir signé un pacte de paix avec son principal adversaire politique. Sa nouvelle vision politique impopulaire, et l'entrée de son parti au sein du gouvernement, vont consacrer sa mort politique définitive. Au jour d'aujourd'hui, l'UFC reste une coquille vide à l'opposé de ce qu'elle était il y a 10 ans.

Le CAR, quant à lui est en train de s'éteindre tout lente-



Dodzi Apévon, président du CAR



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

ment comme le soleil couchant. Depuis que la candidature de Gilchrist Olympio a créé la panique dans le camp du pouvoir à partir de 1998, le CAR de Me Agboyibo a été relégué au second plan dans l'opposition. Ce vieux parti de l'opposition togolaise va fatalement laisser ses plumes dans la guerre médiatique engagée entre lui et l'UFC. Ni les exploits de Me Agboyibo dans plusieurs accords politiques fructueux entre pouvoir et opposition togolaise, ni la mort de l'UFC ne pourront profiter au CAR pour se relever de sa chute. Et ce ne sont pas les multiples erreurs et maladresses politiques, dont les Togolais accusent le CAR qui manquent.

Du boycott savamment organisé du scrutin de 1993 jusqu'aux querelles politiques inopportunes et interminables en passant par la victoire du

CAR aux législatives de 1994 volontairement jetée par la fenêtre, les Togolais n'ont rien oublié. Et comme tout cela ne suffisait pas, c'est la question de la succession à la tête du parti qui vient exacerber les ennuis du parti des déshérités. Le retour aux affaires du vieux Bélier noir serait plus précisément à l'origine de la crise qui secoue présentement le CAR.

Dans la foulée, on annonce des démissions et des révélations qui fragilisent dangereusement le parti. A moins d'une solution miracle et rapide, l'on risque de voir le CAR emboîter le pas à l'UFC. C'est aussi le lieu pour ceux qui rêvaient d'un retour en force du CAR sur la scène politique après une probable mort de l'ANC de se détromper très rapidement.

L'ANC, un parti qui porte en lui les germes de sa prop-

re destruction

Le parti de Fabre né de la profonde crise provoquée à l'UFC ne semble pas non plus faire long chemin quand on voit de très près les graves gaucheries politiques du parti. Le leader du parti en personne brille par un amateurisme et une inculture politiques sévères qui ne sauront conduire le parti beaucoup plus loin.

Le chef de file de l'opposition à travers ses limites semble avoir plus de compétences dans un rôle autre que celui de conduire un parti politique. Jean-Pierre Fabre se rend difficilement compte que le discours politique de la démagogie, du populisme et de l'extrémisme qu'il a fait prévaloir à l'UFC ne paye plus aujourd'hui.

Après plus de 20 ans de lutte basée sur la contestation et le radicalisme improductifs, les populations ont fini par se

lasser. Les forts taux d'abstention des militants et sympathisants de l'opposition togolaise aux derniers scrutins en sont une preuve. Le premier responsable de l'ANC donne l'impression de ne savoir qu'adopter cette stratégie politique dépassée.

A ce sujet plus exactement, les populations attendent de pieds fermes l'ANC sur le terrain au moment venu pour avoir été abreuvées de fausses promesses. Et ce ne sont pas les multiples courriers que Jean-Pierre Fabre adresse à Faure Gnassingbé qui pourront le débarrasser de sa lourde culpabilité relative aux multiples sabotages à son actif. Déjà, beaucoup se demandent pourquoi Fabre a volontairement négligé la tenue des réformes avant les élections et il revient aujourd'hui là-dessus après son aventure électorale absurde. Lui Fabre qui refusait un seul mandat de plus à Faure Gnassingbé va-t-il à présent lui concéder deux? Et dans ce cas, à quoi aura servi tout le refus catégorique de l'ANC sur une limitation de mandat négociée avant le 25 avril dernier?

Le parti de Fabre face à ses incohérences et maladresses fatales, sombre lui aussi dans un précipice inquiétant. Qui donc pour sauver l'opposition togolaise malade de ses dirigeants?

Apo

Troisième lettre de Fabre à Faure :

Inconstance de discours d'un opposant en quête de crédibilité

Neuf mois après l'élection présidentielle au Togo, élection qui a vu la victoire écrasante du candidat du parti au pouvoir, Faure Gnassingbé, CAP 2015, qui regroupe en son sein des partis politiques de l'opposition n'a pas cessé de ruminer son échec. Il nous en souvient que depuis lors, le candidat de ce groupement, M. Fabre Jean-Pierre a eu toutes les peines du monde à accepter sa défaite en s'autoproclamant président de la république.

Après le discours de présentation de vœux du chef de l'Etat Faure Gnassingbé, discours dans lequel le président de la république a insisté sur la question de la décentralisation au Togo, la gesticulation a ressurgi dans les rangs de l'opposition. Belle occasion à ne pas rater pour le chef de file de l'opposition Jean-Pierre Fabre, qui a préféré adresser directement un courrier au président Faure. Dans cette correspondance qui a suscité intérêt au sein de l'opinion, Fabre demande au chef de l'Etat de régler les questions politiques et sociales restées en attente. "Je

voudrais par la présente, dans l'intérêt de la paix sociale et au moment où l'incertitude du lendemain, avec ses multiples conséquences sociales, accentue la précarité des ménages, appeler encore une fois et solennellement votre attention sur la nécessité de régler diligemment les nombreuses et importantes questions politiques et sociales en attente", écrit-il.

A analyser ses propos, on a comme l'impression que Jean-Pierre Fabre se singularise par des approches fantaisistes. Tellement imbu de lui-même qu'il perd les pédales. Pire, Fabre se

dit convaincu de l'absence de volonté du pouvoir de réaliser les réformes et d'organiser les élections locales. Ce qui laisse entrevoir que le président de l'ANC n'a pas la bonne lecture de la situation politique du moment. Lorsqu'on se réfère au passé récent sur les réformes politiques au Togo, il faut avouer sans risque de se tromper que, c'est l'ANC qui a fait feu de tout bois pour les bloquer à la commission des lois à l'assemblée nationale. Jean-Pierre Fabre n'avait-il pas accepté participer à l'élection présidentielle d'Avril 2015 sans réformes? Tous ces camarades

de l'opposition ont conditionné leur participation aux réformes. Mais le chef de file de l'opposition, sûr de lui-même s'est dit prêt à prendre le train en marche quelque soit le prix à payer.

Pourquoi veut-il tourner en bourrique ces militants et flouer l'opinion sur le soi-disant manque de volonté du pouvoir à opérer les réformes? Cette inconstance de discours de celui qui est sensé jouer au fédérateur ne laisse pas indifférents les observateurs avisés qui estiment que, Jean-Pierre Fabre en quête de crédibilité se mélange les pédales. Avait-il encore besoin d'adresser pour une troisième fois une missive au chef de l'Etat si ce n'est pas une façon trop délibérée de faire du

Suite à la page 5

Lutte contre l'insécurité et la criminalité routière :

Les conducteurs de taxi-moto appelés à jouer leur partition

Point n'est question aujourd'hui de se poser la question sur l'insécurité et la criminalité routière qui règnent dans nos villes. A ces deux fléaux s'ajoutent les menaces terroristes que subit le monde entier. Plusieurs attentats terroristes sont enregistrés quotidiennement dans les quatre coins du monde. Malgré les efforts des Etats et de la communauté internationale pour arrêter l'hémorragie, le mal persiste. Des réseaux terroristes se multiplient de plus en plus, rendant la vie plus difficile aux populations de par le monde.

Pour l'instant notre pays le Togo est épargné, mais il n'est pas à l'abri. Il faut donc faire quelque chose. Il faut le faire maintenant et toute de suite. Pour y arriver chaque citoyen doit jouer sa carte, à commencer par les acteurs les plus avisés.

Les autorités Togolaises sont à pied d'œuvre pour préserver le pays contre ces

attaques qui sèment terreur et désolation dans les pays qui ont déjà fait les frais, mais aussi pour arrêter la criminalité et l'insécurité routière dans notre pays. Les conducteurs de Taxi moto communément appelés " zémidjan ", jouent un rôle pas des moindres en matière d'information et de sensibilisation.



Des conducteurs de taxi-motos dans la circulation

C'est donc un maillon important de la chaîne des acteurs impliqués dans la lutte contre le terrorisme et autres actes d'insécurité.

Il s'avère donc indispensable de les outiller pour leur permettre de jouer plus faci-

lement ce rôle. C'est pourquoi le ministère de la sécurité et de la protection civile et celui des transports organisent demain mardi 26 janvier 2016 en collaboration avec la fédération syndicale des conducteurs de Taxi-

moto, un atelier sur le thème : " la partition du conducteur de taxi moto dans la sécurisation de la population " ; un thème qui n'est pas pris au hasard quant on sait que les conducteurs de taxi moto sont présent un peu partout et communiquent assez rapidement avec la population à travers les clients. Cet atelier est organisé à l'intention des délégués syndicaux des conducteurs de taxi moto du Togo. C'est la salle de conférence de la SAZOF qui abritera cet atelier.

Deux communications importantes meubleront cet atelier ; il s'agit de : "insécurité routière et criminalité " et " les avantages de l'identification du conducteur de taxi moto et commentaire ".

Il faut le dire, certains individus mal intentionnés se faisant prendre pour des conducteurs de taxi moto assomment et volent leurs clients, d'où la nécessité pour les pratiquants de ce métier de se faire identifier à travers le port d'une tenue.

Il est prévu un débat général et des échanges à l'issue des deux communications. Le spécimen de la tenue recommandée pour les conducteurs de taxi moto sera également présenté.

Pierre P.

Valorisation du secteur touristique Togolais à Madrid :

Le Togo fait découvrir les atouts de son patrimoine

Le tourisme a toujours fait du bien pour les pays qui possèdent des sites attrayants. Sur le plan économique le tourisme apporte un PIB assez conséquent. Pour permettre à chaque pays de se faire connaître et présenter ses atouts touristique aux yeux du monde entier, opportunités leur est offerte. Il s'agit de la Foire Internationale de Tourisme de Madrid, dont l'objectif est de permettre aux pays de présenter leur patrimoine touristique sur le plan international.



Le stand de la délégation togolaise à Madrid

Cette année, le Togo n'a pas manqué au rendez-vous. Il vient de participer pour la deuxième année consécutive, à la foire internationale de tourisme de Madrid (FITUR). La délégation Togolaise sur la terre espagnole

était composée de représentants du ministère en charge du tourisme et des membres de deux agences de voyages. La délégation Togolaise a saisi l'occasion pour faire la promotion du design Togo en présentant aux visiteurs sur son stand les potentialités

touristiques du pays. Des rencontres B to B et des séances de lobbying ont été organisées pour amener plusieurs investisseurs et d'autres acteurs mondiaux du tourisme à investir au Togo, plus précisément dans l'hôtellerie togolaise dont un

forum est prévu pour se tenir les 5 et 6 avril 2016 dans notre pays. Le Directeur de l'agence recrutée pour l'organisation de ce forum a animé au cours de la FITUR en terre madrilène un panel sur le sujet.

La participation du Togo à la Foire Internationale de Tourisme de Madrid cette année a été possible grâce au Fonds de promotion touristique et à un groupe partenaire hôtelier privé. Il faut le préciser, le Togo présente de fortes fortunes touristiques. En exemple l'on peut citer sans hésiter, la maison des esclaves à Agbodrafo, la faille d'Alédjo, le parc animalier de Sarakawa, les hauts fourneaux de Bendjéli, les Tata somba...

La Rédaction

Election à la FTF :

Qui du Col. Akpovi, Olufadé, Wona ou Dobou sera porté à la tête de la FTF le soir du 13 février prochain

Le football a été toujours le creuset qui réunit tous les Togolais sans distinction d'appartenance politique ni de religion. Au Togo, depuis quelques années, des individus malintentionnés ont foutu ce secteur dans un véritable merdier au lieu de contribuer à le hisser sur le tableau de prouesses positives. Aujourd'hui, le vœu de tous les Togolais semblent commencer par être exaucés.

A la clôture des candidatures, les têtes de listes retenues sont :
-liste 1 : Dobou Gerson



Olufadé Adékamni, tête de liste 3



Col. Kossi Akpovi, tête de liste 4

- liste 2 : Woma Germain
- liste 3 : Olufadé Adékamni

- liste 4 : Colonel Akpovi Kossi. Tous ne sont pas des anciennes

figures du football togolais. Ce

Suite à la page 7

Nouvelle OPINION
 Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité
 Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC
 Siège: Adidoadin, PAvée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien
Directeur de Publication:
 El Hadj TCHAGNAO Arimiyao
 Cel:91 36 37 55
 jeantchagnao@yahoo.fr
Secrétariat de la Rédaction:
 Agbékponou Junior
Rédacteurs :
 Tchagnao
 El Hadj Arimiyao
 Agbékponou Junior
 Ramzad
 Maroine Tchagnao
 Pierre Pouli
Imprimerie:
 La Colombe
Tirage :
 2.000 exemplaires

Revendications, violences et affrontements à l'UL:

Au-delà de tout, privilégier la voie du dialogue

Le mercredi 20 janvier dernier, le campus universitaire a été le théâtre de violents affrontements entre forces de l'ordre et étudiants. Cette situation est survenue après une assemblée générale tenue par les étudiants du MEET (Mouvement pour Epanouissement de l'Étudiant Togolais), pour exposer un certain nombre de doléances relatives à leur condition de vie et d'étude. Aux termes de cette AG, les étudiants ont pris la décision de cesser toute activité académique pendant 48 heures. Avant toute chose, il convient de connaître les revendications qui ont engendré des remous au sein du campus universitaire.

De prime abord, les étudiants jugent insuffisants les bus pour leur transport avec 100 F comme prix fixé pour avoir accès au bus qu'ils trouvent trop élevé compte tenu de leur situation précaire. Les voies d'accès au campus universitaire sont impraticables sans compter que la plupart de ces voies ne sont pas électrifiées. Or les cours sont programmés jusqu'à 20h. Ce qui constitue pour eux un réel danger pour leur sécurité. Ils évoquent également le problème de logement quand on sait que les cités sont privatisées avec un coût de 12 500F.

Du coup, seule une minorité des étudiants peuvent avoir droit au logement. Les étudiants, dans leurs revendications estiment que, le calendrier des examens ne tient pas compte de la reprogrammation des Unités d'Enseignement. Outre cela, ils réclament que les allocations de bourses soient revues à la hausse. Toutes ces revendications ont été déjà étalées au cours de l'AG du 09 Décembre de l'année dernière. Il nous en souvient que, les étudiants avaient même donné un délai aux autorités universitaires pour la prise en compte de ces doléances.

Comme on peut le constater, les revendications des étudiants sont légitimes. En revanche,

lorsque réclamations légitimes riment avec violence, il y a péril en la demeure. Ces mouvements d'humeur qui se sont poursuivis le lendemain jeudi donnent matière à réflexion car en plus de donner un avertissement aux autorités, le président du MEET, M. Kondo Komlavi, a franchi le rubicond lorsqu'il prétend appuyer sur l'accélérateur si cette semaine rien n'est fait. Il faut préciser que, dans leurs réclamations, les étudiants ont voulu marcher vers la primature pour exposer leurs doléances directement au chef du gouvernement.

Face à la dangerosité de cette situation, ils se sont butés à la résistance des forces de l'ordre qui leur ont intimé l'ordre de ne pas évoluer vers la primature en utilisant les gaz lacrymogènes pour les disperser. Même dans cette cacophonie, le ministre de l'enseignement supérieur a été hué avec des jets de pierres.

Reçu dans la soirée sur la chaîne mère TVT, M. Nicoué Broohm Octave a condamné ces actes de violences constatées mercredi et jeudi sur le campus universitaire de Lomé et a mis en garde le Mouvement pour l'Epanouissement de l'Étudiant Togolais (MEET)

Pour lui, " Cette organisation, sans culture démocratique, tente

de susciter l'adhésion des étudiants par la force. Une technique qui ne marche pas ".

Selon le ministre, le campus est un lieu de sérénité où, en aucun cas, on ne doit, pour quelques revendications que ce soient, exercer la violence. M. Broohm a également expliqué que, les étudiants ont l'écoute des autorités universitaires et gouvernementales avec une dynamique qui est enclenchée dans la recherche de solution durable.

"Nous sommes en discussion avec eux sur tous les points. Nous venons, à Kara comme à Lomé, de tenir un séminaire à leur intention où ils ont posé toutes les questions ", a indiqué le ministre.

Pour lui, c'est hors de question que quelques agitateurs qui sont une minorité tentent de faire échouer les réformes et de bloquer la marche du Togo vers le progrès.

En dépit de la sortie médiatique du ministre pour rassurer les uns et les autres, des informations font état de ce que, certains étudiants membres de cette organisation ont délogé leurs camarades des amphithéâtres pour les empêcher de suivre les cours le lendemain jeudi.

En début d'après-midi, les affrontements ont repris entre forces de l'ordre et étudiants. Ce



Le véhicule de la Police calciné

qui est à déplorer, les étudiants ont brûlé un véhicule de la police et blessé un policier. Des blessés et des arrestations ont été également signalés dans les rangs des étudiants.

Au vue de ces affrontements sur le campus universitaire, il faut avouer que, nul n'a intérêt à voir cette situation pourrir. Seule la voie de la concertation et du dialogue peut prévaloir en ces circonstances. On annonce d'ailleurs qu'une dizaine de bus supplémentaires viendra très tôt renforcer

le réseau de transport de l'UL. Selon ces informations, cinq nouvelles localités seront desservies notamment Bè, Agoè, Adidogomé, Nyékonakpoè et Bè-Kpota. A ce que nous sachions, le gouvernement n'a pas fermé la porte de la concertation. Les étudiants ont intérêt à ne plus verser dans la violence en privilégiant la voie du dialogue, seule alternative pour la résolution de leurs revendications légitimes.

Nouvelle Opinion

L'école togolaise face à la pédagogie de la réussite :

Le système éducatif coincé dans un véritable engrenage

Le constat est amer et se fait sentir à tous les niveaux. L'école togolaise souffre d'une déchéance irréversible de ses valeurs qu'on lui reconnaissait par le passé. Le niveau a tellement baissé qu'il semble vouloir ramper complètement à terre d'ici peu si rien n'est fait de si tôt pour arrêter le mal. Un regard dans le proviseur nous permet de rappeler qu'il suffisait à l'époque de faire le CE1 pour être nommé à un poste de l'administration publique. Avec le niveau CM, les Togolais étaient nommés secrétaires de bureaux, Chefs de Circonscription ou commis de l'administration.

Il nous souvient également que la dictée à l'époque était une épreuve éliminatoire. Tous ceux qui ont zéro dans cette première matière ne continuent plus l'examen. Les professionnels de l'éducation parlent de l'école élitiste, une école de sélection conçue pour former seuls ceux qu'il fallait pour assister les colonisateurs dans leurs œuvres.

Mais depuis 1975 où la réforme de l'éducation a pris forme, on parle plutôt de la démocrati-



Prof Tchakpélé Paalamwé, ministre des Enseignements primaire, secondaire et de la Formation professionnelle

sation de l'école, d'une école pour tous. Tout le monde a droit à l'éducation. Il est question ici d'encourager les apprenants à obtenir au minimum le Brevet d'Étude du Premier Cycle du Secondaire. Et notre pays est financé à cette fin dans le cadre du plan sectoriel de l'éducation.

Mais malheureusement et de sources bien informées, le Togo est le pays qui enregistre plus d'échecs dans son système éducatif. Et c'est ce qui explique sans aucun doute les critères de passage de la classe de CM2 au collège que beaucoup trouvent trop complaisants.

En dictée par exemple, à la correction, on ne tient plus compte des fautes d'orthographe, mais tout simplement du son. Il est important de préciser ici que ce contrat de plan sectoriel de l'é-

Suite à la page 7

Troisième lettre de Fabre à Faure :

Inconstance de discours d'un opposant en quête de crédibilité

Suite de la page 3

populisme.

Au vue du score obtenu par le parti orange à la dernière élection présidentielle, on peut accepter que, Jean-Pierre Fabre soit le chef de file de l'opposition. Nous en convenons, mais nous n'allons pas en faire un abcès de fixation pour semer un flou dans les esprits des Togolais qui ont compris déjà le manège de cet opposant qui est en déphasage avec la réalité.

Au demeurant, cette lettre adressée à Faure par Fabre est perçue comme une farce destinée à amuser la galerie. Car en aucun cas, cette missive ne peut changer la donne politique dans laquelle le pouvoir s'inscrit pour rendre possible les réformes dans tous leurs aspects. Le Chef de l'Etat en déclarant qu'il est impor-



Jean-Pierre Fabre, président de l'ANC

tant de donner corps à la commission sur les réformes est conscient de la décentralisation au Togo qui doit être désormais un passage nécessaire pour le développement.

Au demeurant, il faut rappeler à tous que quand on n'a vraiment rien à proposer, inutile de surfer sur ce qui est déjà pris en compte avec assurance.

Alassani

Nouvel outil de développement durable au Togo :

Le progiciel MCNP lancé par ESMC

L'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC) a présenté le 20 janvier dernier à la Chambre de Commerce et des Industries du Togo, son nouveau produit dénommé " progiciel MCNP ". C'est un outil de développement durable qui permettra d'atteindre à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), principalement à l'élimination de la pauvreté sur toutes ses formes dans le but d'assurer la sécurité alimentaire, d'améliorer la nutrition et de promouvoir l'agriculture.



La table d'honneur lors du lancement

Le progiciel MCNP, est un ensemble de programmes conçus par les responsables du Groupement d'investissement économique dénommé Réseau pour le Développement de la masse

sans Ressources " ReDemaRe ", pour tous les utilisateurs de comptes marchands. Il vise aussi à créer le client, à le rendre solvable et à le fidéliser. Ceci dans le but d'éliminer le manque de clientèle, les risques d'endettement, le manque de pouvoir d'achat pour

tous et le manque d'emploi des ressources qui empêchent la prospérité optimale des affaires commerciales.

Pour les promoteurs, c'est une nouvelle forme d'organisation des affaires commerciales qui va intégrer les opérateurs économiques

de sorte à ouvrir la demande de toute la communauté aux marchés. Ce nouveau progiciel s'inscrit plus dans le social afin d'apporter plus de solutions aux problèmes de pauvreté.

C'est aussi un " Outil de développement durable qui consiste à faire en sorte que les dix-sept (17) objectifs des ODD puissent être réalisés d'ici 2030. Pour Boukpepsi Foudou, chargé de la section communication, marketing et relations publiques à l'ESMC cet outil est mis à la disposition de tous les acteurs de différents domaines d'activité surtout ceux qui œuvrent dans les ODD.

Il a indiqué que ce progiciel va émettre dans les comptes marchands, sous forme électronique, des bons d'achats aux

consommateurs contre leur argent, des bons de salaire aux travailleurs contre leur travail et des traites aux fournisseurs contre leur vente.

Signalons que la souscription à ce nouveau compte marchand MCNP est ouverte au public en général et plus particulièrement aux 44.809 membres du GIE ReDeMare, dont 1.489 personnes morales et 11.000 membres fondateurs qui sont appelés à réactiver leurs comptes pour la nouvelle version. Selon les promoteurs de ce progiciel MCNP l'ouverture du compte pour toute personne physique sur la plateforme ESMC est de 5 000 francs CFA et de 70 000 francs CFA pour toutes personnes morales.

Elom

Bonne pêche pour le Togo à Jeddah :

La BID octroie un montant de 194 millions de dollars à l'Etat togolais

La politique de réhabilitation des infrastructures routières, d'éducation, la santé, la lutte contre la pauvreté, le chômage des jeunes et d'énergie constituent une préoccupation majeure pour le décollage économique au Togo. Une ambition que nourrit le Chef de l'Etat, Faure GNANSSINGBE. La semaine dernière, le président de la république togolaise était en terre Saoudienne plus précisément à Jeddah dans le cadre d'une visite officielle marquée par la signature de trois conventions de financement avec la Banque islamique de Développement (BID) pour un montant global de 194 millions de dollars. Le chef de l'Etat était accompagné d'une forte délégation. Les documents ont été signés au siège de la banque par Adji Otèth Ayassor, ministre, Togolais de l'Economie, des Finances et de la Planification du Développement, et par Ahmed Mohamed Ali, président de la BID.



Tête-à-tête entre Faure Gnassingbé (g) et le président de la BID (dt)

Avec cette signature d'accord, la BID veut apporter son soutien aux efforts qui ont été déjà consentis par les autorités togolaises depuis plusieurs années. Elle entend ainsi contribuer à la stratégie économique du Togo en œuvrant dans différents domaines notamment l'énergie, les infrastructures et l'éducation. Une vision qui traduit les bonnes relations diplomatiques que le Togo entretient depuis longtemps avec les autorités Saoudiennes.

De part cette participation de la BID aux côtés du développement économique et social de notre pays, le gouvernement Togolais renforcera dans les jours à venir sa Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) et son Programme décennal d'Investissement du pays (PIP)

pour la Politique du Secteur du Transport (2014-2023). Très engagé, le président de cette institution financière Hamed Mohamed ALI a réaffirmé son entière disponibilité pour le projet de construction de la route Aouda-Kara (RN1).

C'est un projet qui limitera les désagréments qui entravent le développement du commerce et, au-delà, de tous ses avantages. C'est une première convention qui va également permettre de résoudre l'état de dégradation avancée du réseau routier, et qui aidera le gouvernement togolais à améliorer ce réseau qui représente un pôle stratégique des opérateurs économiques.

Du coup, le gouvernement pourra augmenter l'efficacité et la sécurité routière en assurant l'intégration entre le Togo et les

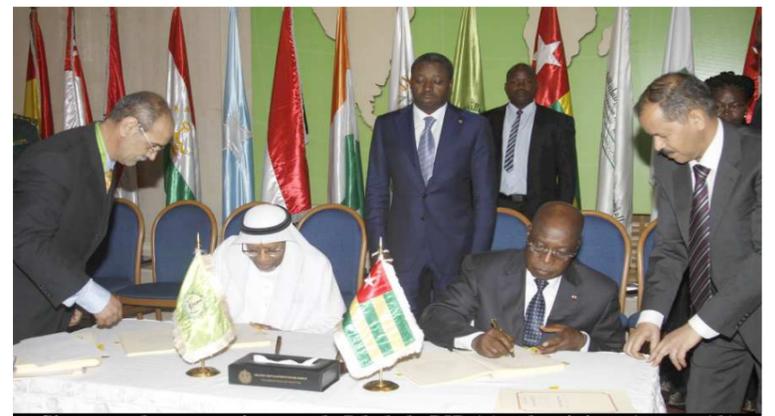
pays enclavés. Financé à hauteur de 120,08 millions d'euros, cet axe routier reliera les cinq régions du pays et favorisera une bonne circulation des produits au plan national. Communément appelé corridor UEMOA CU9 au niveau de la sous-région, il permettra aussi aux autres opérateurs économiques d'accéder directement et en toute sécurité au port de Lomé.

La seconde convention de financement concerne le secteur de l'éducation qui porte notam-



Scéance de travail entre les délégations togolaise et saoudienne

ment sur l'amélioration et l'expansion de l'accès à l'éducation de base, sur l'amélioration de la qualité de l'éducation de base et sur l'appui institutionnel à l'Agence d'exécution. Avec un coût total de 16,67 millions d'euros soit une contribution de 15



Signature des conventions par le Pdt de la BID (g) et le ministre Ayassor (dt)

millions d'euros de la BID, ce projet permettra d'améliorer la possibilité de scolarisation de 16 800 élèves au niveau du primaire, du premier cycle du secondaire et de leur fournir des manuels scolaires, des livres de référence, et du matériel scolaire.

Il favorisera la qualité de l'éducation par la formation de 1.500 enseignants du primaire et

sionnelle. L'objectif pour la BID est de contribuer à assurer une éducation primaire pour tous d'ici 2025, grâce au renforcement de l'équité et de la qualité de l'éducation au Togo.

La dernière convention signée entre le chef de l'Etat et le président de la Banque Islamique de développement concerne le secteur de l'énergie. Au total, 46 millions de dollars vont être consacrés à l'électrification de 43 villages du Nord Togo. Un ambitieux projet qui prévoit l'installation d'une ligne de transmission d'environ 65 km de 161 kV reliant la station secondaire de Mango à celle de Dapaong et la construction de réseaux de distribution dans la zone du projet, notamment : 600 km de réseaux à Moyenne et Basse Tension, 50 sous-stations de transformation de la distribution, 5.000 nouvelles connexions de consommateurs et 1250 lampadaires. Rappelons qu'en octobre 2015, la BID avait accordé aussi un financement de près de 19 millions d'euros pour la rénovation de la route Katchamba-Sadori (60km) sur la Nationale 17 et le bitumage du tronçon Katchamba-Nali (30 km).

Junior Agbékonou

Election à la Fédération Togolaise de Football (FTF) :

Qui du Col Akpovi, Olufadé, Wona ou Dobou sera porté à la tête de la FTF le soir du 13 février prochain

Suite de la page 4
qui augure une volonté manifeste de changement. En attendant

que, le jour "i" n'arrive pour permettre au monde entier d'apprécier les nouvelles figures à leur juste valeur, les Togolais se posent légitimement la question de savoir qui parviendra à com-

bler et à redynamiser notre football ? Les Togolais ont encore la fougue de revivre les bons moments du football tels que la CAN, le Mondial et le CHAN.

A l'analyse des quatre listes déclarées, on constate que, Améyi qui est un grand acteur du football togolais n'y figure pas. Mais avec la candidature du Colonel Akpovi qui plus, est officier supérieur des FAT, on peut affirmer sans se tromper que la discipline et la rigueur règneront au sein du sport roi au Togo. Olufadé Adékambi, qui figure

sur une liste, bien qu'ancien joueur, comparé à un officier, ne saura insuffler cette même dynamique s'il est élu. En revanche, les qualités qu'on connaît du colonel Akpovi Kossi pourraient lui permettre de maîtriser les rouages de l'administration et d'instaurer une nouvelle donne pour hisser le football togolais dans la cour des grands. Que le bon sens et la clarté prévalent en tout pour que le soir du 13 février, date retenue pour cette élection, la bonne graine sorte de la moisson.

Tchagnao

Les quatre listes électorales parvenues au Comité de Normalisation d'Horatio Freitas

Liste 1 : Président Dobou Gerson

Amadou, Mablé, Amétodji, Adjodo, Katagna, Masegbé, Mme Gabiam, Nougbléga, Kouété Nicoué Kokou Amouzou et Ezé Tomédégbé

Liste 2 : Président Wona Germain

Daoune Boundjou, Prince Djidjolé Frédéric, Pignandi Kao, Dongo Oniadon, Gagou K. Eric, Kanyétib Hubert, juge Allyn Kanyi, Egbéleou Ouro-Akpo, Agbéré Kibulu Yabati, Kaditche Jonas et Agboli Patrice

Liste 3 : Président Olufadé Adékambi

Akpalo Nyavor, Wadja Lantam, Assignon, Fiawoo Mawuli, Klu Amedomé, Bin Idriss, Adamou Sourakatou, Abimata Gnaba, Oudotou, Badjasse, Kpemou

Liste 4 : Président Akpovi

Tchakondo, Sibabe, Kassendja, Toure Baba, Dzodopé Mana, Dogbé Messan, Kuamitsè Casimir, Lawson Laté, Amadou Wattara, Djabigou, Djoka Kodjo

Chan 2016: La Zambie en quarts, le Mali s'en rapproche

La Zambie est la troisième équipe qualifiée pour les quarts de finale du Championnat d'Afrique des nations, après le Rwanda et la RDC. Les Zambiens ont battu les Ougandais 1-0 à Rubavu, ce 23 janvier. Les Maliens se sont également placés en battant les Zimbabwéens 1-0, dans le groupe D du Chan 2016.



Le Malien Sekou Koita

La Zambie y est déjà et le Mali y est presque. Les quarts de finale sont en effet en vue pour les Maliens, en Championnat d'Afrique des nations. Les Aigles n'auront besoin que d'un point face aux Zambiens, le 27 janvier à Kigali, pour décrocher leur place dans le Top 8 du Chan 2016.

Peut-être pourront-ils compter sur des Chipolopolo un peu moins concernés, lors de ce dernier match ? Les Zambiens ont en effet assuré leur qualification en disposant des Ougandais 1-0, ce 23 janvier à Rubavu. C'est le capitai-

ne et joueur vedette Christopher Katongo qui a débloqué la situation avec un coup de tête (41e).

L'Ouganda, adversaire à distance du Mali

Un peu plus tôt, les Maliens s'étaient imposés sur le même score face aux Zimbabwéens. Le but décisif a été inscrit par Moussa Sissoko à la 81e minute.

Cette nouvelle défaite du Zimbabwe est synonyme d'élimination précoce pour des Brave Warriors qui avaient fini 4es de

l'édition 2014. Ils affronteront l'Ouganda le 27 janvier à Rubavu, avec l'ambition de quitter le Chan 2016 la tête haute. Ils joueraient ainsi un mauvais tour à l'adversaire à distance du Mali pour la qualification.

CLASSEMENT DU GROUPE D

1. Zambie 6 points (+2)
2. Mali 4 points (+1)
3. Ouganda 1 point (0)
4. Zimbabwe 0 point (-2)

Source : rfi.fr

L'école togolaise face à la pédagogie de la réussite : Le système éducatif coincé dans un véritable engrenage

Suite de la page 5
éducation qui lie le Togo à ses partenaires ne vise que le primaire et le premier Cycle du Secondaire. Il se pose alors un sérieux problème dans les collèges où les élèves sans le niveau requis, au nom de l'école pour tous, sont déversés en classe de sixième.

D'année en année, ces élèves débarquent comme ils peuvent en troisième où ils sont confrontés à l'examen du BEPC. Là encore, il se pose un autre problème. Les critères de correction moins souples que ceux du primaire occasionnent beaucoup d'échecs. Le

niveau n'y est pas du tout.

Le Togo est encore et toujours pointé du doigt à cause de son taux d'échec élevé. Que faire pour ne pas être privé des financements de nos partenaires qui ne sont plus prêts à investir dans un système éducatif où la pédagogie de la réussite ne fonctionne pas ?

Il va falloir forcément ouvrir là aussi les vannes de passage au lycée. Un piège sans fin, un véritable engrenage pédagogique pour notre système éducatif. Dans ces conditions, comment remédier à la question de la baisse continue de niveau dans les écoles ?

À l'heure actuelle, les informations dont nous disposons précisent que les enseignants suivent des formations en vue d'aider les élèves à obtenir de bonnes notes en français, en mathématiques et autres matières qui contribuent plus à leur échec.

L'initiative est bonne en soi, mais au demeurant, c'est tout le programme d'enseignement vieux de 40 ans qu'il faut très vite revoir.

Les temps ont changé et il faut réadapter le programme d'enseignement avec les exigences de l'heure.

Apo

Présidentielle 2016 au Bénin: Visite médicale des candidats ce lundi

Les 35 candidats encore en course pour la présidence de la République vont effectuer la visite médicale, ce lundi 25 janvier 2016. A cet effet, les médecins devant conduire cette prescription constitutionnelle ont prêté serment, vendredi 22 janvier dernier à Cotonou.

Il s'agit de: Magloire Gamsou, Fabien Houngbè, Martin Houenassi, Josiane Ezin épouse Houngbè et Raymi Daouda.

Pour Théodore Holo, président de la Cour Constitutionnelle, "la cérémonie de prestation de serment des médecins devant conduire la visite médicale des



Les médecins avant la prestation de serment

Cinq médecins dont trois titulaires et deux suppléants ont prêté serment devant les membres de la Cour constitutionnelle ce vendredi au siège de l'institution à Cotonou en prélude à la visite médicale des 35 candidats en compétition pour l'élection présidentielle du 28 février.

Ainsi, conformément à l'article 44 de la Constitution béninoise, ce collège de trois médecins assermentés aura pour mission de constater l'"état complet de bien-être physique et mental" des candidats.

Dans ce cadre, la Cour Constitutionnelle installe à la veille de chaque élection présidentielle un collège de trois médecins titulaires d'une part, et d'autre part trois médecins suppléants en cas de probable désistement d'un des titulaires.

Les médecins choisis sont des spécialistes de médecine interne, de cardiologie et de psychiatrie.

candidats à l'élection présidentielle est d'une grande importance car la fonction de président de la République est une fonction exigeante".

Cependant, "compte tenu du nombre de candidat en course pour l'élection présidentielle du 28 février 2016, les médecins pourront-ils finir la visite médicale dans le délai prévu par la loi" se demande le président de la Cour Constitutionnelle. Une séance de travail à huis clos qui a suivi la cérémonie de prestation de serment des cinq médecins lui aurait permis d'éclairer cette zone d'ombre.

La visite médicale des présidentiables est un passage obligé afin de savoir si tous les candidats sont aptes à la fonction présidentielle. Il ne serait pas étonnant que la liste soit revue à la baisse.

Source : icilome.com

TOGO CELLULAIRE

Vivez heureux et restez connectés en 2016



LE LEADER

www.togo-cel.com | www.togo-cel.com | www.togo-cel.com | www.togo-cel.com | www.togo-cel.com

A partir du 1^{er} janvier 2016

**EXIGEZ
LA QUITTANCE
SÉCURISÉE
POUR PLUS DE
TRANSPARENCE
DANS LA COLLECTE
MANUELLE DES
RECETTES DE L'ETAT**



FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg